

# PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

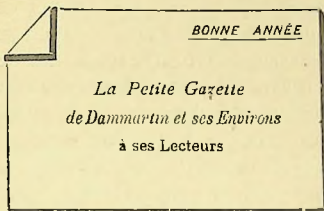
Claye, Mitry, Saint-Soupplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Morne Départements limitrophes	BUREAUX & RÉDACTION Imprimerie-Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN GOËLE (S.-&-M)	Paris et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr. 20	UN AN..... 3 fr. 50

## TÉLÉPHONE



## ÉCHOS DE LA SEMAINE

20 Décembre. — La famille Humbert est arrêtée par les soins de la police espagnole, dans un hôtel de la rue Ferraz, à Madrid. Les six personnes composant la famille des escrocs de l'Avenue de la Grande Armée sont : Frédéric Humbert, 45 ans, Thérèse Humbert, sa femme, 47 ans, Romain Daurignac, 45 ans, Emile Daurignac, 50 ans, Maria Daurignac, sœur de Thérèse, 33 ans, Eve Humbert, fille de Frédéric et de Thérèse.

21 Décembre. — Les membres de la famille Humbert sont incarcérés dans la prison de Madrid, sans qu'ils puissent communiquer entre eux. Quant à Parayre, l'homme de confiance des Humbert, arrêté samedi à Rouen, est ramené à Paris après un premier interrogatoire.

22 Décembre. — Séance publique annuelle de l'Académie des Sciences.

— Un complot est découvert à Brest, entre les détenus de la prison maritime.

23 Décembre. — Le torpilleur 108, qui s'était échoué ces jours derniers au cours d'une tempête, sur la côte d'Angleterre peut être remis à flot sans trop d'avaries.

— La fuite de la Princesse de Saxe, à Genève, soulève un énorme scandale en Allemagne et en Autriche.

24 Décembre. — Mort de M. Buvignier sénateur de la Marne, avocat, ancien sous-préfet de Montmedy, décédé à Verdun, âgé de quatre vingts ans.

25 Décembre. — Clôture de l'exposition de l'automobile au Grand Palais des Champs-Élysées.

— Un incendie d'une certaine violence, dû à l'imprudence d'un jeune employé, éclate à Paris, rue Montmartre et y cause d'importants dégâts. Plusieurs sauvetages sont opérés et aucun accident de personne n'est à signaler.

26 Décembre. — Le lieutenant Guillo-Lohan, après avoir parcouru pendant trois mois, en divers sens, le pays des Touareg, fait sa rentrée à In-Salah, après avoir rempli d'une façon brillante cette délicate et dangereuse mission.

— M. Andrieu, conseiller à la Cour d'Appel de Paris, et l'ex-banquier Bou leine, sont confrontés dans le cabinet du juge d'instruction de Rouen.

— Un vol important est commis à la gare d'Austerlitz, au préjudice de la compagnie d'Orléans.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

On se plaint encore, comme l'année dernière de l'encombrement des promenades du château par les branches provenant de l'élagage des arbres.

Comme des recommandations spéciales ont dû être faites à ce sujet au nom du Conseil municipal, il y a lieu d'espérer qu'il sera bientôt mis fin à cet état de chose.

La séance récréative du patronage de jeunes gens de dimanche dernier, a été des mieux réussies, au dire des nombreux auditeurs qui sont allés y passer d'agréables moments.

Les jeunes artistes improvisés se sont admirablement acquittés de leurs rôles respectifs et ce n'est pas sans raison, qu'ils ont été applaudis et félicités par la direction du patronage et le public de la salle.

Un certain nombre de personnes n'ayant pu assister, faute de place, à cette séance, il a été décidé qu'une répétition de cette représentation aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 4 h.

Nul doute que le public y trouve le même attrait qu'à la séance de dimanche dernier.

On fera bien encore de se mettre en avance, afin d'avoir de bonnes places.

### VILLENEUVE

M. l'abbé Bêchet, curé de Villeneuve-sous-Dammartin, a constaté la semaine dernière que les trones de l'église, renfermant environ 80 fr., avaient été soulagés de leur contenu. Il n'y a pas eu effraction.

Pareil vol avait déjà été constaté l'année dernière.

On ne connaît pas les auteurs de cet audacieux méfait.

### NANTOUILLET

On nous écrit :

Vendredi matin 19 décembre, vers 8 heures, le nommé Obled Joseph, âgé de 59 ans, qui travaillait dans une carrière à pierres appartenant à M. Petit, maître maçon, fut surpris par un éboulement et enterra complètement. Il put avec beaucoup de peines se dégager la tête et se mit à appeler au secours. Mais cet endroit quoique situé à quatre cents mètres du pays est assez désert, et ce ne fut qu'à midi qu'un passant, M. Parmentier Narcisse entendit ses cris. Il se rendit dans le souterrain et à tâtons (la lumière était éteinte), se guidant sur les gémissements du blessé, il parvint jusqu'à lui et sans outils et dans l'obscurité, se mit en devoir d'enlever avec ses mains la marné qui le recouvrait. Après une heure de travail il parvint à le dégager et courut aussitôt chercher du secours. Plusieurs personnes arrivèrent et aidées du garde-champêtre parvinrent enfin à tirer Obled de ce mauvais pas et le transportèrent chez lui.

Le docteur Mourey, de Juilly, appelé en toute hâte déclara que le malheureux avait les jambes fracturées, un poignet démis, des contusions à la face, et qu'il redoutait des lésions internes.

Joseph Obled a été conduit à l'hospice de Meaux où il est actuellement.

### MESNIL-AMELOT

La gendarmerie de Dammartin informée le 16 décembre après-midi par celle de Gonesse (Seine-et-Oise), qu'une troupe de nomades expulsée du département allait établir son campement dans la commune du Mesnil-

Amelot, se rendit dans cette localité et y trouva une caravane composée de 4 voitures contenant 15 personnes dont le chef apparent est le sieur Tirant Julien, 52 ans, originaire du Pin (Calvados). Les gendarmes de Dammartin firent lever le camp aux nomades qui déclarèrent vouloir aller à Beauvais et les conduisirent sur le territoire de la commune d'Ève, où ils les remirent à la brigade de Nanteuil-le-Haudouin (Oise).

### SAINT-SOUPLETS

M. Mavré, garde-champêtre de la commune, a abattu, dimanche matin, à deux kilomètres du village, sur la route départementale, une chienne d'allure suspecte qui avait étranglé une douzaine de canards et quelques poules appartenant à l'aubergiste Debieerne.

M. le vétérinaire Butel, après autopsie, reconnut que l'animal n'était pas enragé, mais il trouva dans la pause quantité de plumes de volailles, ce qui laisse à supposer que les poules de M. Debieerne n'ont pas été perdues pour tout le monde.

La chienne a même dû s'en offrir une sérieuse ration : elle en avait des étouffements, ce qui lui donnait une allure singulière.

On ne sait à qui appartient la bête.

### CLAYE

Il convient de mentionner la réunion qui s'est tenue dernièrement à Livry pour l'établissement d'un tramway entre Claye et Aulnay.

A cette réunion, on se trouvaient MM. Menier, député de la 1<sup>re</sup> circonscription de Meaux, les maires de Claye-Souilly, Livry et Vaujours, il a été décidé qu'une subvention minime serait

demandée, pendant un certain nombre d'années, aux communes intéressées.

### MITRY-MORY

Après avoir été pendant trois semaines au service de Mlle Caminade, propriétaire résidant actuellement à Croissy-sur-Seine, la femme Debarle, âgée de 40 ans; voyait ses services remerciés par suite, croit-elle, de la mort d'un chien.

L'animal avait coutume de l'accompagner dans ses courses, et comme il sautait toujours après elle en aboyant elle avait cru bon de mettre fin à ses démonstrations de joie en lui jetant des pierres, ce qui excitait davantage ses transports à tel point que s'étant jeté avidement sur l'une d'elles il l'avalait et mourut étranglé.

Après le départ de la femme Debarle Mlle Caminade s'aperçut de la disparition de différents vêtements et elle porta plainte.

L'inculpée protesta contre les soupçons dont elle était l'objet et pour se laver de cette accusation, elle consentit à faire visiter une malle dans laquelle on repêcha une jaquette en drap bleu appartenant à Mlle Caminade. Cette découverte confondit la femme Debarle qui, renonçant à sa belle indignation, avoua qu'elle avait commis le vol pour se venger de son renvoi.

Elle remit en même temps une autre jaquette beige qu'elle avait également dérobée.

Procès-verbal a été dressé contre la femme Debarle.

### ERMENONVILLE

L'administration des télégraphes va faire procéder à l'établissement de la ligne électrique destinée au circuit téléphonique Baron-Ermenonville.

SHAS



01 000000 125758

## VILLEPARISIS

Comme on ne travaillait pas le dimanche 44 décembre, les ouvriers M. Nicolas Louis, 32 ans, Leplat Victor Onésime, 64 ans et Chaperon Victor, 65 ans, au service de M. Parquin fabricant de plâtre, se couchèrent vers 5 heures et demie du soir dans la chambre qu'ils occupent en commun. Peu d'instant après, le sieur Leclerc Louis, 29 ans, rentra en état d'ivresse et se mit au lit comme ses camarades. Vers 6 heures et demie, le sieur Boursin Victor-Joseph, 44 ans, qui travaille au même chantier que les précédents rentra à son tour, il était pris de boisson et dit en arrivant : il y a des « paches » ici, et ce ne sont pas les gens du pays c'est celui qui est couché là, il faut que je lui casse la g..... Et, s'approchant du lit de Nicolas, il lui porta plusieurs coups de poing sur la tête auxquels celui-ci ne riposta pas, mais il l'engagea à cesser. Boursin continua cependant, en sorte que le battu chercha à s'enfuir.

A ce moment, Leclerc se leva et au moment où Nicolas allait ouvrir la porte, il le saisit par sa chemise et le fit rentrer dans la chambre. Boursin vint pour le frapper de nouveau, et ennuyé de toujours recevoir des coups Nicolas lui porta un coup de poing dans l'estomac et le fit tomber à la renverse, puis il s'approcha de la fenêtre dont il brisa les deux carreaux afin d'appeler au secours. Voyant que personne ne venait et que Boursin et Leclerc continuaient à le battre, il les repoussa tous deux et se dirigea encore une fois vers la porte. En y allant, il renversa la table, la lumière s'éteignit et, pour se défendre contre de nouveaux coups, il prit une bou-

teille qui se trouvait à sa portée et la brisa sur la tête de Leclerc. Il put alors prendre la fuite et alla coucher au poste municipal. La gendarmerie avertie, a dressé procès-verbal pour rixe, aux trois combattants.

(Briard)

## VILLE de DAMMARTIN

### ÉTAT CIVIL

du 12 au 26 décembre 1902

#### DÉCÈS

23 décembre. — décès de Honorine-Emilie Bertin, Vve Dantan, 76 ans, sans profession, à Dammartin.

## Journalistes & Journaux

Si la profession de journaliste n'est pas l'idéal du parfait bonheur, il s'en faut que le métier de marchand de journaux soit exempt de tracasseries et de tribulations. Nous devons toutefois reconnaître que si nous avons eu parfois quelques ennuis dans notre carrière de gazetier, c'est surtout dans le commerce de journaux que nous avons éprouvé les plus sérieux déboires.

Nos lecteurs ont encore présente à la mémoire la campagne acharnée qui il y a environ trois ans, fut menée contre nous, lorsque il prit fantaisie à l'administration du *Petit Journal* de nous retirer son dépôt.

A quelque temps de là, une scie d'une saveur toute différente faillit nous mettre sur les bras une nouvelle affaire, pour n'avoir pu satisfaire les exigences d'un nouveau venu quelconque, qui se montrait scandalisé qu'on ne put se procurer, à volonté, dans la bonne ville de Dammartin, la *Lanterne* et son *Supplément illustré*, auxquels il se faisait fort de convertir rapidement toute la population Dammartinoise.

Actuellement, voilà autre chose...

Nos lecteurs savent, ou ne savent pas, que pour une cause qui nous échappe ainsi qu'à bien d'autres, les deux frères ennemis, le *Petit Parisien* et le *Petit Journal*, se sont reconciliés tout récemment, et que dans une union aussi étroite que puissante, ils ont résolu d'un commun accord, d'interdire formellement à leurs dépositaires, la vente du journal "*Le Journal*" qui, à Dammartin se vend tout au plus à une douzaine d'exemplaires alors que le *Petit Parisien* écoule chaque jour deux cents numéros et son confrère le *Petit Journal*, un nombre presque égal.

Qui, dans ces conditions croirait devoir blâmer le correspondant du *Petit Parisien* d'avoir cédé aux injonctions des journaux coalisés au lieu de prendre la défense d'un organe comptant dix à douze lecteurs pour une population de près de 3.000 habitants?

Hé bien ! c'est un de nos bons amis, ou du moins une personne que nous avons lieu de considérer comme telle, occupant au chef-lieu de canton une situation très en vue, qui nous a reproché en termes plus que vifs, notre inertie à l'égard du "*Journal*", qui, nous dit-elle, eût pu, avec un peu d'efforts, et quelques sacrifices d'argent, supplanter facilement cet "*infesté Petit Parisien*".

Sur les observations qui furent faites à ce ci-devant ami que malgré sa valeur littéraire, le "*Journal*" n'est pas à la portée de tout le monde, et ne peut même être introduit dans la famille qu'avec une certaine réserve, il nous fut répondu que c'était là une prévention injustifiée, et qu'au contraire, le *Paysan* en aujourd'hui assez éclairé pour se permettre, sans le moindre inconvénient cette lecture.

Nous n'insisterons pas davantage, car c'est ainsi qu'en province certaines personnes prennent plaisir à se

mêler d'affaires auxquelles elles ne connaissent rien, et qui, la plupart du temps ne les regardent pas.

## VARIÉTÉS

### Le médecin croque-mort

En Indo-Chine les populations bouddhistes du rite de Ceylan n'ensevelissent qu'exceptionnellement leurs morts : au Cambodge, au Laos et au Siam, la crémation est d'un usage beaucoup plus répandu que ne l'est l'inhumation. C'est à cette occasion que l'on constate une coutume qui nous paraît bizarre, à nous autres Européens. Dans certaines régions des bords du Mékong, la profession médicale ne consiste pas seulement à soigner les malades, à s'efforcer de les guérir ; lorsque le médecin a provoqué ou n'a pu empêcher le décès d'un de ses clients, son rôle n'est pas terminé : avant d'envoyer sa note et d'attendre les remerciements des héritiers, il doit encore remplir les fonctions de croque-mort.

C'est en effet, le médecin qui est chargé de tous les détails de la crémation : il doit veiller à ce que cette cérémonie s'accomplisse suivant les rites consacrés par l'expérience de plusieurs siècles : c'est le grand ordonnateur des pompes funèbres.

A première vue, la besogne imposée au médecin paraît singulièrement la profession médicale ; il semble que ce soit là une brimade, que ce soit la punition du guérisseur qui n'a pu sauver son malade.

Nous voyons, au contraire, dans cette coutume l'affirmation du rôle hygienique du médecin, sa présence à l'incinération des cadavres prouve que ces peuples dits arriérés le tiennent en haute estime, ils lui délèguent le soin de les préserver contre les ennemis nombreux que renferme le cercueil, il continue sa lutte contre la maladie en détruisant les germes qui pullulent dans le cadavre qui lui est confié.

### Un singulier bouquet

On donne le nom de « bouquet » à des substances étrangères qu'on joint aux alcools d'industrie pour leur donner un goût particulier recherché par les amateurs et par ceux qui dégustent.

D'abord, pour donner de la « force » aux eaux-de-vie, on y ajoute des matières excitantes : poivre, alun, vinaigre, acide sulfurique, etc. Pour le bouquet, on l'obtient en ajoutant à l'alcool, de l'ammoniac, un sel ammoniacal et aussi du savon. Le bouquet des eaux-de-vie est fréquemment constitué par une horrible drogue qui, si elle était connue des buveurs, les rendrait hésitants. En voici la composition ;

On fait un mélange d'huile de ricin de beurre, d'huile de coco et d'autres matières grasses ; on fait agir sur le tout de l'acide azotique et on a le bouquet demandé.

Sachez qu'il suffit de 100 à 150 grammes de ce produit pour parfumer 100.000 litres d'alcool ! Mais, en revanche, apprenez aussi qu'il suffit d'une gouttelette de cette mixture — 1 centigramme environ — pour tuer un chien de Terre-Neuve en moins de 10 minutes !

### LES ÉTRENNES DE GABRIELLE

Gabrielle Bompard, la complice d'Eyraud, l'assassin de l'huissier Gouffé, vient de recevoir ses étrennes.

Grâce aux démarches de M. Henri Robert, son avocat, elle bénéficie d'une réduction de peine de quatre années. Par deux fois déjà, même faveur lui avait été accordée, de sorte que, sur les vingt ans de travaux forcés auxquels elle fut condamnée en 1890, il ne lui reste plus que deux ans et demi à accomplir à la maison centrale de Clermont.

### Ephémérides Historiques

de l'Île-de-France

24 décembre 1800. — Attentat du 3

Nivôse contre le premier consul Bonaparte.

Le 24 décembre à huit heures du soir, le premier consul se rendait à l'Opéra avec un piquet de sa garde, pour assister à la première représentation de l'Oratorio d'Haydn. Arrivé à la rue Saint-Nicaise, en face de celle de Malte une mauvaise charrette, attelée d'un petit cheval, et gardée par un enfant, complice innocent des plus grands criminels, se trouvait placée de manière à embarrasser le passage. Elle contenait un baril de poudre cerclé en fer et renfermant quantité de balles. A ce baril tenait un canon de fusil solidement fixé, garni de sa batterie, mais ayant la crosse coupée. Les premiers gardes de Bonaparte font ranger cette charrette ; mais à peine passés, on la remet dans sa première position ; les gardes qui suivent la font de nouveau retirer. Le cocher, quoiqu'allant extrêmement vite, eut l'adresse de l'éviter. Quelques secondes après que le consul fut passé, une explosion terrible casse les vitres de sa voiture, blesse le cheval du dernier homme du piquet de sa garde, ébranle les maisons environnantes, au nombre de quarants-six, brise toutes les vitres du quartier, tue et blesse plusieurs personnes qui passaient et des propriétaires de maisons voisines. La détonation est entendue de tout Paris. Une bande de roue de la charrette est jetée par dessus les toits, dans la cour du second consul Cambacérés. Un moment après, Bonaparte fait arrêter sa voiture, demande ce que c'était. Il manquait un grenadier à cheval de sa garde : il fait courir à l'endroit de l'explosion, le cheval seul avait été blessé. Le premier consul envoya dire à Madame Bonaparte qui le suivait, de retourner aux Tuileries, elle était avec sa fille et Madame Murat dans sa voiture, sur la place du Carrousel, quand le coup partit. Les glaces de sa voiture furent brisées, ses che-

vaux effrayés s'arrêtèrent : mais elle ordonna aussitôt de poursuivre, afin de partager les périls de son époux. Sa sollicitude fut bientôt calmée, à la rencontre des gardes qui venaient la rassurer sur les jours du premier consul.

Bonaparte était dans sa voiture, accompagné des généraux Lannes et Bessière, et de son aide de camp Lauriston. Il continua son chemin et assista à l'Oratorio, où il resta avec sa famille jusqu'à ce que la toile fut baissée.

Un arrêté des consuls du 11 nivôse, mit deux cent mille francs à la disposition du ministre de l'intérieur pour les secours à accorder aux femmes et aux enfants des citoyens tués ou blessés par l'effet de l'explosion. Le 11 pluviôse suivant, un rapport du ministre de la police dévoila les auteurs de la conspiration ; dont le chef principal était un nommé Georges, arrivé nouvellement d'Angleterre avec de grandes sommes d'argent ; ses principaux agents étaient François Carbon, dit le Petit-François, et P. Régent, qui mit le feu à la machine meurtrière. Tous les deux furent condamnés à mort le 15 germinal suivant. Un des principaux complices, Linoëlan, échappa à toutes les poursuites judiciaires,

(Mémoires du temps)

### JARDINAGE

Effets causés par le froid sur les végétaux

Chaque genre de végétaux cultivés entre en sève sous l'influence d'un degré de chaleur déterminé, et cesse de végéter dès que la température extérieure descend au-dessous de ce degré. A l'exception d'un petit nombre de plantes, qui semblent tout à fait insensibles au froid le plus rigoureux de nos hivers, toutes souffrent plus ou moins d'un froid très intense : la vigne gèle quelquefois jusqu'à l'extrémité inférieure des sarments qu'il faut alors rabattre tout à

fait sur la souche ; les plus gros arbres se fendent et des plaies ou des ulcères sont la conséquence de ces crevasses : mais, fort heureusement, cela n'arrive que dans les hivers d'une rigueur exceptionnelle.

Le fait capital qui domine toute la question de l'action délétère du froid sur les végétaux cultivés, c'est l'état dans lequel les surprend la gelée. Si leur sommeil végétal est complet, à moins que le froid ne soit tellement rude qu'il déjoue toutes les prévisions les arbres et arbustes n'en souffrent pas sensiblement ; si, au contraire, des froids tardifs de printemps saisissent les mêmes végétaux après qu'ils se sont éveillés de leur sommeil hivernal, quelques degrés au-dessous de zéro peuvent les faire périr. Ainsi, dans le parterre, l'œillet des jardins ne gèle pas quand on en a soin de le maintenir dans une terre saine et sèche, ce qui interrompt complètement le mouvement de sa sève : dès que ce mouvement est recommencé, qu'il survienne une gelée d'un ou deux degrés seulement, le même œillet périt sans ressource.

La connaissance de ce fait doit guider le jardinier dans les soins qu'il prend pour préserver les plantes de son domaine des lésions causées par le froid, principalement sous le climat de Paris, pendant les mois de mars et d'avril, où quelques jours d'une température douce sont suivis de reprise de froid très vif. Quand, par la négligence du jardinier, le froid a pénétré dans la serre ou l'orangerie, et que les végétaux abrités dans ces constructions ont reçu un coup de gelée, il faut, sans perdre de temps, les asperger avec de l'eau fraîche, à la température de quatre à cinq degrés, et maintenir la même température aussi égale que possible de jour comme de nuit. En suivant cette méthode, on perd seulement une partie

des végétaux les plus délicats ; les autres sont sauvés. On les perdrait tous si, croyant réparer le mal, on commettait l'imprudence d'élever un peu plus la température dans la serre ou l'orangerie.

Extrait du nouveau jardinier de tout le monde,  
par L. BATHILLAT.

### Téléphone

Pour répondre à un besoin qui se manifeste assez fréquemment, l'imprimerie de la *Petite Gazette* est actuellement pourvue d'un poste téléphonique destiné à la mettre, en certains cas, en rapport immédiat avec les diverses communes de la région où l'on pourrait avoir besoin de ce mode de communication pour une cause quelconque.

### Almanach Hachette

L'Almanach Hachette dont la dixième année vient de paraître, offre gratuitement à ses centaines de milliers de lecteurs l'universel attrait de ses renseignements pratiques illustrés de plus de onze cents gravures.

C'est le *Véritable Trésor de la Vie pratique*. — donnant l'Almanach météorologique le plus complet qui soit ; les Grands Faits de l'Histoire ; les plus merveilleuses Découvertes de la Science les plus récentes conquêtes de la Géographie en dix cartes en couleurs ; les *Chef-d'œuvre des beaux-arts* ; les Applications pratiques de la loi ; les Victoires de la Médecine ; les dernières Vulgarisations de l'Agriculture ; les Joies du Rivage ; les Plaisirs des Jeux et des Sports et une magnifique Carte routière de France (grand format).

Joindre l'agréable à l'utile, tel est le but de cette incomparable encyclopédie moderne, dont le succès demeure sans précédent dans les annales de la librairie.  
En Vente à la Librairie E. LEMARIE

FRANÇAISE parlant anglais, ayant excellents références, dans le plus élégant, digne de compagnie, appartement, couchage, elevator enfant, ferait ménage chez personne seule. S'adresser à M<sup>me</sup> Perrodin, Dammarin

### PETIT CHEVAL à Vendre

S'adresser chez M SAUVAGE à Juilly

### Nouveau Larousse Illustré

Dictionnaire encyclopédique en 7 volumes

Cinq volumes parus

Payable 7 fr. 50 par mois

Conditions spéciales

aux lecteurs de la *Petite Gazette*

### Charbons et Cokes de toutes provenances

CYCLES  
et Autos « Peugeot »  
Cycles « Omnium » 180 fr.

FUSILS perfectionnés, absolument idéals, à portée garantie. Cadons fixes employant toutes les poudres « DARNE ».

Machines à Coudre « Hurlu » à navette vibrante, rapide, silencieuse et douce depuis 120 francs.

Limes & Aciers du Bassin de la Loire, etc. — Fers à T.

### Achille OFFROY à Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne)

#### Mme BERNARD

Chirurgien - Dentiste Diplômée

1, Rue Notre-Dame, 1

Maison RAVET, au premier Etage)

à Dammartin

se tient à la disposition de sa clientèle le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> Dimanche de chaque mois de 10 heures à 5 heures.

JEUNE HOMME, 19 ans, connaissant parfaitement le service de table, demande place comme valet de chambre.

S'adresser à M. Dubois, à Évo.

#### UN MÉNAGE

dont le mari est jardinier et la femme cuisinière, DEMANDE PLACE.

S'adresser chez M. Léon COHU, à Montge.

Directeur-Gérant E. LEMARIE

Dammartin — Imprimerie E. LEMARIE